

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 18753

Numéro SIREN : 450 762 133

Nom ou dénomination : Novofis

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2017 sous le numéro de dépôt 108921



20171089212015

DATE DEPOT : 13/11/2017

N° DE DEPOT : 108921

N° GESTION : 2003B18753

N° SIREN : 450762133

DENOMINATION : Novofis

ADRESSE : 75 qu de la Seine 75019 Paris

MILLESIME : 2015

Procès-verbal des délibérations
de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 mars 2016

SARL NOVOFIS
75, quai de la Seine
75019 - PARIS
SIRET : 450 762 133 00012



L'an deux mille seize, le vingt-huit mars, à 13h00.

Les associés de la société NOVOFIS se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation régulière de la gérance, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 30.09.2015
- QUITUS A LA GERANCE
- AFFECTATION DU RESULTAT
- POUVOIRS A CONFERER

La séance est ouverte sous la présidence de Mme MESTANOGLU-ép-ULU Sarah, gérant en exercice ; laquelle constate que sont également présents en dehors d'elle-même propriétaire de 44 parts, M. ULU Ahmet, propriétaire de 35 parts et M. MESTANOGLU Murat, propriétaire de 21 parts ; que le total des parts sociales représentées est de 100, soit la totalité des parts composant le capital social.

En conséquence, la présidente déclare l'assemblée régulièrement constituée et comme pouvant valablement délibérer et prendre ses décisions puisque réunissant plus de la moitié des parts sociales.

Puis, elle dépose sur le bureau de l'assemblée les documents nécessaires aux délibérations, étant observé que ceux-ci ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, pendant le délai requis par les dispositions légales, réglementaires et statutaires, ce dont il lui est donné acte, notamment :

- * Les comptes annuels dressés au 30.09.2015,
- * Le rapport de gestion de la gérance,
- * Le texte des résolutions proposées.

Elle donne lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion en invitant les associés à examiner une nouvelle fois les comptes annuels. Un échange de vues intervient, au cours duquel la présidente fournit tous renseignements et explications complémentaires.

Puis, personne ne demandant plus la parole, elle met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

Après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance, examiné les comptes annuels de l'exercice clos le 30.09.2015 et en avoir délibéré; la collectivité des associés approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés, à savoir :

Total du bilan :	126 085 €
Total des produits d'exploitation :	198 489 €
Total des charges d'exploitation:	203 721 €
Résultat d'exploitation : Déficit :	5 233 €
Charges exceptionnelles :	60 €
Résultat fiscal : Déficit :	5 293 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Comme conséquence des résolutions qui précédent, la collectivité des associés donne Quitus de sa gestion à Mme ULU Sarah au titre de l'exercice sur les comptes duquel ils viennent de se prononcer.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Après avoir délibéré et sur proposition de la gérance, la collectivité des associés décide d'affecter le déficit fiscal de 5 293 euros de l'exercice clos le 30/09/2015 comme suit : Ce résultat fera l'objet d'un report à nouveau.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au gérant à l'effet d'effectuer ou de faire effectuer tous dépôts et formalités qu'il appartiendra.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE DE SEANCE

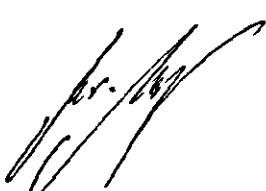
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la présidente lève la séance à 14h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé de tous les associés présents, après lecture, pour servir et valoir ce que de droit.

Mme ULU Sarah

M. ULU Ahmet

M. MESTANOGLU Murat





SARL NOVOFIS
75, quai de la Seine
75019 - PARIS
SIRET : 450 762 133 00012

**Messieurs les associés de
la SARL NOVOFIS**

Objet : Rapport de Gestion

Paris, le 7 mars 2016

Messieurs,

La gérance vous a prié de vous réunir en assemblée générale du 28 mars 2016 afin que nous puissions statuer sur les différents comptes de notre entreprise, ainsi que sur l'action menée par la gérance durant l'exercice clos le 30/09/2015, conformément aux diverses dispositions légales et réglementaires et aux statuts de la société.

Nous vous informons que les documents prescrits par la loi, pour éclairer votre décision, vous ont été envoyés, à savoir :

- les comptes annuels,
- les textes des résolutions soumises à votre approbation.

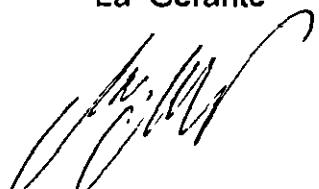
Nous vous précisons que les comptes ont été établis selon les formes prescrites par la loi :

Total du bilan :	126 085 €
Total des produits d'exploitation :	198 489 €
Total des charges d'exploitation:	203 721 €
Résultat d'exploitation : Déficit :	5 233 €
Charges exceptionnelles :	60 €
Résultat fiscal : Déficit :	5 293 €

Les comptes font apparaître un déficit fiscal de 5 293 euros, que nous proposons de reporter à nouveau.

Nous espérons que les résolutions proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la gérante pour l'exercice écoulé.

La Gérante



Exercice ouvert le 01102014

et clos le 30092015

Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Régime réel normal

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
S.I.E DE 19EME VILLETTÉ
17 PLACE DE L'ARGONNE
75938 PARIS CEDEX 19

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

NOVOFIS
75 QUAI DE LA SEINE

Identification du destinataire

75019 PARIS France

652	316932	45076213300012
Insp. IFU	N° dossier	N° Siret

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
DOMMICILIATION COMMERCIALE

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1 Résultat fiscal 0	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	Déficit imposable au taux de 15 %	Déficit (report de la ligne X0 du 2058A ou 372 du 2033 D)	5 293
2 Plus-values 0	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15% (ligne 17 du tableau n°2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1)		
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%	Autres plus-values imposables au taux de 19%	Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	Plus-values exonérées art. 238 quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones fraîches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Zones franche Corse	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	<input type="checkbox"/>				

D IMPUTATIONS (cf. page 4)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.

Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n°2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

E2 COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 162 500 € HT)

Pour les entreprises mono établissements et n'employant pas de salariés exerçant une activité de plus de 3 mois dans plusieurs communes (Chantiers, Missions, ...), en cochant cette case vous êtes dispensé de déposer une 1330-CVAE.

Valeur ajoutée de référence 156 542 Chiffre d'affaires de référence 198 489

Date de cessation de l'activité soumise à la CVAE

Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires, se reporter à la notice de la 1330-CVAE.

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr

CGA Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable :

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA

novofis
75, Quai de Seine
75019 PARIS
TÉL : 01 55 26 93 80 FAX : 01 55 26 93 84
SIRET: 450 762 133 00012

À PARIS le 27102016

Signature et qualité du déclarant
SARAH ULU
GERANTE

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

**Designation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice**

(A ne remplir que sur les exemplaires « en continu »)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

30092015

**Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice**

NOVOFIS

(A ne remplir que sur les exemplaires « en continu »)

**F | RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES,
AINSIX DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS (voir renvoi page 4)**

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts ①	Payées par la société elle-même Payées par un établissement chargé du service des titres	(a) (b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ②		(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ③		(e) (f) (g) (h)
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 ^e du 3 de l'article 158 du CGI ⑦		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 ^e du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis ⑧	total (a à h)	

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice		(À ne remplir que sur les exemplaires « en continu »)		30092015
NOVOFIS				
H. AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME				figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.
Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres		Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée
I. DIVERS	NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
J. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION				
RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés , figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2011 , montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
K. CADRE NE CONCERNÉ QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant page 10 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III)				
		Taux de 15% (art. 219 I a 1er et a 4ter du CGI)		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				
L. RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS				
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration <u>deux exemplaires</u> (Articles 223 A à U du CGI)				
- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n° 2058bis).				
bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas)		plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 %		
plus ou moins-values à long terme afférentes à des cessions de titre de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables aux taux de 19%				
Chiffre d'affaires TTC		plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 0 %		
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et d'identification de la société mère.				
N° SIRET				

Désignation de l'entreprise NOVOFIS						Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise 75 QUAI DE LA SEINE 75019 PARIS							
Numéro SIRET* 4 5 0 7 6 2 1 3 3 0 0 0 1 2							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1,2						Durée de l'exercice précédent* 1,2	
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Exercice N clos le 13,0,0,9,2,0,1,5	Exercice N-1 clos le 13,0,0,9,2,0,1,4	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	9 471	016	9 169	303	1 360
	Immobilisations corporelles *	028	63 136	030	61 431	1 704	1 544
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	72 607	048	70 600	2 007	2 904
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	104 244	070	104 244	104 465
Autres* (3)		072	13	074		13	
Valeurs mobilières de placement	080		082				
Disponibilités	084	19 821	086		19 821	15 499	
Charges constatées d'avance*	092		094				
Total II	096	124 078	098	70 600	124 078	119 964	
Total général (I + II)		110	196 685	112	126 085	122 868	
					Exercice N-1 NFT 1	Exercice N-1 NET 2	
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	10 000	10 000		
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126	1 000	1 000		
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	(131)		132			
	Report à nouveau		134	20 021	16 959		
	Résultat de l'exercice		136	(5 293)	3 062		
	Provisions réglementées		140				
			Total I	142	25 728	31 021	
	Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	36 476	32 884		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	(169)	15 023	172	63 881	58 963	
Produits constatés d'avance		174					
		Total III	176	100 357	91 847		
		Total général (I + II + III)	180	126 085	122 868		
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	757			
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations créées au cours de l'exercice*	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise NOVOFIS		Néant <input type="checkbox"/>	
A — RÉSULTAT COMPTABLE					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			Exercice N clos le 13,0 0,9 2,0 1,5	Exercice N-1 clos le 13,0 0,9 2,0 1,4
	Production vendue { biens services*	209 215 217		210 214 218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	198 489 217 623
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier :)			242	75 174 76 080
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	796	244	1 214 2 533
	Rémunérations du personnel*			250	99 482 106 421
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	26 198 24 389
	Dotations aux amortissements*			254	1 653 5 138
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259 260		262	
	Total des charges d'exploitation (II)			264	203 721 214 561
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(5 233) 3 062
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			280	
	Produits exceptionnels			290	
	Charges financières			294	
	Charges exceptionnelles			300	60
	Impôts sur les bénéfices*			306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	(5 293) 3 062
B — RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	314 5 293
Réintégations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	
Déductions	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330
	Entreprise nouvelle (44. autres)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. autres)	981		Zone franche Corse (44. décies)	988
	Divers* dont 1/2% cotisations	345		Jeune entreprise nouvelle (44. autres A)	989
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTIÉRIEURS				Bénéfice col.1 Déficit col.2	352
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356
Déficits	Déficits antérieurs reportables :* 8 374			dont imputés sur le résultat :	360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 Déficit col.2	370
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381			Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* : 380		372 5 293
Montant de la T.V.A. collectée 374		39 232	Effectif moyen du personnel* 376	3 5 dont apprenus handicapés	388
Montant de la T.V.A. déductible sur bien et services (sauf immobilisations) : 378		6 148	Montant des prélevements personnels de marchandises* : 399		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : NOVOFIS		Néant				
I IMMobilisations		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale*		
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles		400	402	404	406			
Fonds commercial		410	9 471	412	414	416		
Autres						9 471		
Terrains		420	422	424	426			
Constructions		430	432	434	436			
Installations techniques matériel et outillage industriels		440	442	444	446			
Installations générales, aménagements divers		450	38 554	452	454	456		
Matériel de transport		460	462	464	466			
Autres immobilisations corporelles		470	23 825	472	757	474		
Immobilisations financières		480	482	484	486			
TOTAL		490	71 851	492	757	494		
						72 607		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations incorporelles		500	8 112	502	1 057	504		
Terrains		510		512	514	516		
Constructions		520		522	524	526		
Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532	534	536		
Installations générales, aménagements, aménagements divers		540	38 554	542	544	546		
Matériel de transport		550		552	554	556		
Autres immobilisations corporelles		560	22 281	562	597	564		
TOTAL		570	68 947	572	1 653	574		
						70 600		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IIR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5		
		6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values			
					Court terme * ⑤	Long terme		
	19% ⑥	15% ou 16% ⑦	0% ⑧					
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1) 579					Régularisations 590 583 594 595			
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39erdecies). 591								
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208C du CGL. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : NOVOFIS		Néant <input type="checkbox"/>	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Dotations		Reprises			
Immob. incorporelles	700	705	705	705	705
Terrains	710	715	715	715	715
Constructions	720	725	725	725	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	735	735	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	745	745	745
Matériel de transport	750	755	755	755	755
Autres immobilisations corporelles	760	765	765	765	765
TOTAL		770	775	775	775
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B				780	
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	8 374
Déficits imputés				983	
Déficits reportables				984	8 374
Déficits de l'exercice				860	5 293
Total des déficits restant à reporter				870	13 667
III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996	
IV CRÉDITS D'IMPÔTS					
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	202	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	203	Crédit d'impôt famille	204
Reduction d'impôt en faveur du mécénat	205	Crédit d'impôt investissement en Corse	206	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	207
Credit d'impôt afferent aux valeurs mobilières (BIC)	208	Autres imputations	211		
ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-3 du Code des Transports) (case à cocher)					800 <input type="checkbox"/>

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

5

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : NOVOFIS	Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01102014	et clos le : 30092015	Durée en nombre de mois 1 2
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	198 489
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	198 489
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	41 946
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	41 946
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137 156 542
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

SARL NOVOFIS
75, quai de la Seine
75019 - PARIS
SIRET : 450 762 133 00012

**Messieurs les associés de
la SARL NOVOFIS**

Objet : Rapport de Gestion

Paris, le 9 mars 2015

Messieurs,

La gérance vous a prié de vous réunir en assemblée générale du 25 mars 2015 afin que nous puissions statuer sur les différents comptes de notre entreprise, ainsi que sur l'action menée par la gérance durant l'exercice clos le 30/09/2014, conformément aux diverses dispositions légales et réglementaires et aux statuts de la société.

Nous vous informons que les documents prescrits par la loi, pour éclairer votre décision, vous ont été envoyés, à savoir :

- les comptes annuels,
- les textes des résolutions soumises à votre approbation.

Nous vous précisons que les comptes ont été établis selon les formes prescrites par la loi :

Total du bilan :	122 868 €
Total des produits d'exploitation :	217 623 €
Total des charges d'exploitation:	214 561 €
Résultat d'exploitation : Bénéfice :	3 062 €
Résultat fiscal : Bénéfice :	3 062 €

Les comptes font apparaître un bénéfice fiscal de 3 062 euros, que nous proposons de reporter à nouveau.

Nous espérons que les résolutions proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la gérante pour l'exercice écoulé.

La Gérante

